

# AVEC VOUS, LÀ OÙ ÇA COMPTE



## PROGRAMME D' ACTIONS CONCERTÉES POUR LE MAINTIEN EN EMPLOI - PACME

Le 6 avril 2020, le gouvernement du Québec annonçait la création du Programme actions concertées pour le maintien en emploi (ci-après le « PACME ») afin de soutenir les entreprises touchées par la pandémie de COVID-19.

Administré par l'organisme gouvernemental, Services Québec, le fonds de cette mesure s'élève à 100 millions de dollars.

### LE PACME VISE À :

- Fournir un soutien direct à la formation de vos employés affectés par la réduction des activités de l'entreprise, en raison des effets de la pandémie de COVID-19.
- Offrir une aide directe pour vos activités et/ou projets reliés à la gestion des ressources humaines de votre entreprise. En effet, le programme peut vous soutenir dans les changements que vous apporterez à votre entreprise, et ce, pour assurer la continuité de vos opérations et pour vous aider dans la reprise de vos activités, lorsque les conséquences de la crise actuelle seront atténuées.

### LE « PACME » PEUT REMBOURSER :

- Jusqu'à 100% de vos coûts reliés à la formation de votre personnel.
- 100% des coûts reliés aux honoraires professionnels, si vous sollicitez l'accompagnement de nos experts pour vous aider à relever vos défis reliés à la gestion des ressources humaines de votre entreprise.

LES PROJETS SONT ACCEPTÉS JUSQU'AU 30 SEPTEMBRE 2020 OU JUSQU'À CE QUE  
L'ENVELOPPE BUDGÉTAIRE DE 100 MILLIONS DE DOLLARS SOIT ÉPUISÉE.

MALLETTE

Avec vous, là où ça compte

**SENSIBLE À VOS BESOINS ET POUR VOUS AIDER À SURMONTER VOS DÉFIS ACTUELS, MALLETTTE MET À VOTRE DISPOSITION TOUTE SON EXPERTISE DE MANIÈRE À ASSURER LA PÉRENNITÉ DE VOTRE ENTREPRISE.**

**VOICI LES INTERVENTIONS, DITES REMBOURSABLES, QUE NOUS SOMMES EN MESURE DE RÉALISER :**



Accompagnement dans la gestion de vos activités de formation

Administration des formulaires obligatoires, plans et registres de formation, animation de formation, production de matériel pédagogique, etc.



Support à l'identification des programmes de financement auxquels votre entreprise est admissible et assistance dans vos procédures de réclamation



Accompagnement dans la définition et la mise en oeuvre de votre plan de relance (réorganisation financière, planification de votre main-d'oeuvre, organisation du travail, accueil et intégration de nouveaux employés, réorganisation des services et des fournisseurs, etc.)



Réalisation d'un diagnostic organisationnel de votre entreprise



Coaching de gestion

Accompagnement dans la prise de décisions stratégiques et dans le développement de vos compétences de gestion et/ou de celle de votre personnel d'encadrement



Mobilisation du personnel

Intervention en milieu de travail, analyse du climat organisationnel, etc.

**POUR DE PLUS AMPLES INFORMATIONS ET/OU POUR BÉNÉFICIER D'UN ACCOMPAGNEMENT RÉALISÉ PAR NOS EXPERTS QUI ONT À CŒUR VOTRE SITUATION, VEUILLEZ COMMUNIQUER AVEC LES SERVICES-CONSEILS DE VOTRE RÉGION.**

**SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN**

SÉBASTIEN BELLEY  
418 590-2576  
sebastien.belley@mallette.ca

**QUÉBEC-AURICIE**

LUCIE COUTURIER  
418 955-1808  
lucie.couturier@mallette.ca

**EST-DU-QUÉBEC**

JANIE ALBERT  
418 297-2642  
janie.albert@mallette.ca

**GRAND MONTRÉAL**

JULIE BRETON  
450 964-1562  
julie.breton@mallette.ca

**MALLETTTE**

Avec vous, là où ça compte